

PETITION

SA comme SAcrifié(e)s : LES SA EN ONT ASSEZ !

Monsieur le Premier Ministre,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement,

Les négociations de 2008 conduites par les Fédérations "Fonction publique" avaient pour vocation de reconstruire et de revaloriser la grille indiciaire de la catégorie B. Elles ont abouti à un cadre statutaire et indiciaire commun : le NES.

Lors de la réunion plénière du 23 novembre dernier, le projet de décret «fusion des corps» présenté par l'Administration comportait des avancées pour les secrétaires administratifs de l'Équipement (SAE) même si toutes les revendications n'étaient pas satisfaites.

Or, le 27 mars dernier, tout ce qui avait été négocié a purement et simplement été balayé du projet de décret-fusion des B administratifs et notamment la partie concernant les missions actuelles exercées par les SAE.

CE REVIREMENT DE L'ADMINISTRATION DU MEDDTL EST TOUT SIMPLEMENT SCANDALEUX ET INACCEPTABLE!

Les SAE du MEDDTL sont totalement révolté(e)s par cette énième marque de mépris affichée par le MEDDTL à leur encontre.

En effet, le MEDDTL a déjà pris un retard considérable dans la mise en place du NES privant ainsi les agents concernés de toute évolution de pouvoir d'achat depuis plus de 2 ans!

Pourtant un passage rapide au NES ne relevait pas d'une mission impossible! La preuve est faite puisque au moins 9 ministères ont d'ores-et-déjà opéré cette intégration, dont le 1^{er} depuis septembre 2010 !

Alors que les autres ministères avancent, le MEDDTL n'a eu de cesse de reculer l'échéance!!!

Dans un contexte de réduction d'effectifs qui nous touche de plein fouet, certain(e)s d'entre nous n'ont d'autre choix que d'attendre cette fusion pour décider de la date de leur départ à la retraite.

Nous, les secrétaires administratifs, fondions beaucoup d'espoir dans ce décret quant à la reconnaissance de l'exercice effectif de nos missions sur l'ensemble des champs de compétences de notre ministère; nous ne pouvons donc accepter d'être exclusivement cantonné(e)s dans des fonctions d'administration générale. En effet et en l'état, cela est en totale contradiction avec la réalité du terrain eu égard aux missions que nous remplissons au quotidien.

Quant à l'Administration, comment peut-elle reconnaître que les SAE exercent les mêmes missions que les techniciens supérieurs de l'Équipement (TSE) au travers de la fongibilité des postes ouverts indifféremment aux catégories B tant techniques qu'administratifs dès le prochain cycle de mobilité et refuser d'inscrire ces mêmes missions dans le futur statut particulier?!

Ce nouveau préjudice, véritable camouflet sans précédent contre les SAE, vient s'ajouter à un mécontentement grandissant lié récemment à l'application de la PFR avec une part fonction des SAE en 2011 dont la moyenne (3,49) est bien inférieure à celle des CAM (3,63) et des CTT (3,77) et ce, dans un contexte de fusion que la DRH voulait ambitieuse.

Nous n'acceptons pas davantage le chantage qui consisterait à faire endosser à nos représentants du personnel la responsabilité d'un nouveau retard dans l'entrée en vigueur du nouveau statut particulier au prétexte qu'ils auraient présenté des amendements pour nous défendre et ce alors que l'Administration freine l'entrée dans le NES depuis plus de 2 ans

Il est primordial que nos revendications soient écouté(e)s et entendues lorsque des manquements aussi importants sur un texte d'une telle portée sont constatés.

Les SAE exigent a minima :

- la reconnaissance écrite dans le projet de statut des missions qu'ils ou qu'elles remplissent au quotidien ;
- l'appellation de «Technicien d'Administration et de Contrôle du Développement durable» du futur corps fusionné, eu égard à la reconnaissance de la technicité administrative ;
- un concours d'entrée pour le 1^{er} niveau de grade à BAC et pour le 2nd niveau de grade à BAC +2 ;
- un reclassement au 2^{ème} niveau de grade pour les SA détenant un diplôme BAC+2 et supérieur selon un protocole négocié ;
- un véritable débouché en catégorie A avec une réelle augmentation des ratio ;
- une intégration dans le NES, avec effet rétroactif, à la date du 1^{er} septembre 2010, date à laquelle le 1^{er} ministère (celui des Finances) a intégré le NES ;
- une application de la PFR unitaire, juste et équitable au sein du futur corps fusionné.

NOM – PRENOM	SERVICE	SIGNATURE

SI VOUS NE SIGNEZ PAS LA PETITION SUR LE SITE «PETITIONPUBLIQUE.FR»

**IMPRIMER LA PRESENTE PETITION, LA REMPLIR ET L'EMARGER
PUIS LA SCANNER POUR RETOUR AU FORMAT PDF**

à Rémy RONVEL, secrétaire national d'UNSA DD / UPSAE
remy.ronvel@haute-vienne.gouv.fr

ou à Marie-Christine DUVAL, secrétaire nationale adjointe d'UNSA DD / UPSAE
Marie-christine.Duval@developpement-durable.gouv.fr

" Tout ce qui est vraiment grand et inspiré n'a été réalisé que par des individus travaillant librement." Albert Einstein